

Bureau devant en passer par la première division qui avait eu lieu; mais M. Couillard ayant persisté dans sa déclaration, et après quelques débats, M. le Président remit la question aux voix, savoir si M. Smith sera admis à l'exercice de la profession, et M. Couillard, Blanchet, Tachi et Leprieu votèrent dans l'affirmative. M. Morin, Hall et Parent objectèrent à ce vote, alléguant que le procédé était irrégulier. Mr. Hall se retira malgré l'appel à l'ordre du Président. M. Morin proposa alors, pour empêcher de manquer le Quorum, d'ajourner la discussion sur ces objections, jusqu'à ce que les autres affaires du Bureau fussent terminées; ce qui fut consenti *non. con.*

" M. Abraham.

" La discussion s'étant renouvelée sur les objections à l'admission de M. Smith, M. Morin et Parent, après avoir insisté que la première division devait être regardée comme la seule légale, les quatre autres